

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

*Séance ordinaire tenue le mercredi 15 mars 2023 à 19 h au salon du personnel*

**Sont présents :**

**Membres parents**

Mme Nathalie Poitras  
Mme Annie Cameron-Turgeon  
Mme Karine Beauchemin  
M. Dominic Duquette  
M. Yannick LaRue (arrivé à la fin du point 11)

**Membres école**

Mme Jacynthe Pichette  
Mme Anne Pellerin  
Mme Isabelle Kosko, substituée  
M. Benoit Larivière  
Mme Marie-Josée Arbour

---

**Sont invitées :**

Mmes Isabelle Jean, directrice  
Marie-Pierre Côté, directrice adjointe  
Stéphanie Lacasse, secrétaire

**1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue**

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19h02.

**2) Vérification des présences et du quorum**

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 15 mars 2023**

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter au point varia les points suivants :

- Vestiaires
- Toilettes
- Activités parascolaires

L'ordre du jour étant ainsi modifié, il est proposé l'adoption par M. Benoit Larivière, laquelle proposition est appuyée par Mme Anne Pellerin et adoptée à l'unanimité.

**4) Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023**

Les membres du conseil d'établissement ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé par Mme Nathalie Poitras l'approbation dudit procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par M. Dominic Duquette et adoptée à l'unanimité.

CE/150323-01  
Adopté à  
l'unanimité

CE/150323-02  
Adopté à  
l'unanimité

Résolution #

**5) Suivi au procès-verbal du 25 janvier 2023**

Mme Isabelle Jean fait quelques suivis en lien avec le procès-verbal du 25 janvier dernier, notamment elle informe de ce qui suit :

*Point 7 « Journées pédagogiques »*

Il avait été nommé que le 5 mai 2023 deviendra une journée de classe, finalement le 5 mai prochain demeure une journée pédagogique au calendrier scolaire.

Quant au 2 juin 2023, la journée pédagogique est maintenue.

*Point 17 « Devoirs et leçons »*

Mme Isabelle Jean questionne les membres du conseil d'établissement à savoir s'ils ont remarqué des changements aux plans de travail de leurs enfants. Il avait été demandé d'apporter plus de précisions aux plans de travail sur ce qui est à faire pour éviter d'en faire trop ou pas assez.

*Point 17 « Fours à micro-ondes »*

Mme Isabelle Jean a vérifié auprès du secrétariat général pour la question de permettre aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle à utiliser les fours à micro-ondes et la réponse fut que peu importe l'âge, il n'est pas permis de laisser un élève utiliser un four à micro-ondes. De plus, avec le manque de main-d'œuvre, il est impossible d'ajouter cette tâche aux éducatrices.

Il est proposé de faire un message dans le prochain journal aux parents.

**6) Droit de parole au public**

Personne du public ne s'est présenté.

**7) Démission d'un membre et nomination d'un remplaçant (représentant du SDG)**

Les membres sont informés que Mme Marie-Chantal a quitté le conseil d'établissement. À cet effet, les membres accueillent Mme Isabelle Kosko, éducatrice, qui représentera le service de garde.

**8) Calendrier scolaire 2023-2024**

Mme Isabelle Jean présente le calendrier scolaire 2023-2024 et mentionne que trois journées pédagogiques école ont été placées (le 3 novembre 2023, le 8 janvier 2024 et le 15 mars 2024).

**9) Demande de dérogation**

L'an prochain, nous aurons trois groupes de préscolaire 5 ans. À ce jour, nous avons trente-sept inscriptions. Nous préparons une courte visite à l'école le 1<sup>er</sup> juin prochain

**Résolution #**

**CE/150323-03**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

dans le but que les futurs élèves se familiarisent avec leur nouvel environnement et aussi nous permettre de mieux les connaître. Lors de cette journée, les futurs élèves du préscolaire passeront du temps avec certains de nos élèves du préscolaire actuels pendant que d'autres s'amuseront au service de garde. Le lendemain, les enseignantes du préscolaire se réuniront pour la formation des groupes temporaires puisque nous nous laissons la possibilité de faire quelques changements en début d'année.

Il est demandé une dérogation pour que le 1<sup>er</sup> juin soit une journée pédagogique pour les élèves du préscolaire seulement. Il est proposé par Mme Nathalie Poitras d'accepter cette dérogation, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

### **10) Lettre Pepals**

Mme Marie-Pierre Côté, directrice adjointe, explique que les parents des élèves de la cinquième année recevront une lettre d'information sur les classes de 6<sup>e</sup> année, dont deux groupes de Pepals (anglais enrichi) et un groupe multi-projets (projets à déterminer en début d'année par le titulaire de classe).

Les élèves seront invités à compléter un coupon-réponse avant le 31 mars et rédiger une lettre de motivation ou encore préparer un enregistrement sur leur choix entre la classe multi-projets ou l'anglais enrichi. Par la suite, on procèdera par une pige en fonction de leurs intérêts. Le CÉ est en faveur de cette procédure.

### **11) Modification des classes ressources au secondaire**

Mme Isabelle Jean informe le CÉ que des changements auront lieu pour les classes-ressource au secondaire. En fait, les élèves de 6<sup>e</sup> année choisissent un programme au secondaire, d'autres choisissent le secteur régulier et certains ayant quelques défis d'adaptation vont vers une classe ressource. Actuellement, la classe ressource en secondaire 1 régulier offre l'enseignement d'un orthopédagogue pour le français et les mathématiques, ainsi que les sciences et l'univers social. En troisième secondaire, l'élève est affecté au régulier. Ce modèle n'apporte pas les résultats escomptés, ce qui fait que le CSSDA a revisité le modèle.

Or, la littérature démontre de plus en plus que le co-enseignement favorise les apprentissages, ce qui permet un meilleur soutien pour l'élève. Dès septembre prochain, nous élèves de 6<sup>e</sup> année pour lesquels nous suggérons une classe avec soutien bénéficieront du soutien d'un enseignant de plus en classe pour les matières en français et mathématiques.

En mai prochain, la direction en collaboration avec les enseignants fera les recommandations pour le classement des élèves.

## Résolution #

### **12) Suivi budgétaire**

#### Suivi budgétaire par fonds

Comme à chaque séance, la directrice fait le suivi par fonds en y apportant certaines précisions. Elle mentionne l'importance pour elle de tenir informés les membres du conseil d'établissement, partenaires dans l'adoption du budget.

Notamment, elle mentionne qu'il reste une disponibilité de 27% au Fonds 0. Que plusieurs achats informatiques seront faits dans le Fonds 1 après consultation avec le personnel enseignant pour connaître leurs besoins.

Elle consultera les membres du CÉ pour la redistribution des petites sommes au Fonds 8 afin de centraliser dans un seul projet. Les transferts qui doivent être faits avant le 30 juin de l'année scolaire en cours.

### **13) Projet éducatif**

L'introduction du projet éducatif devait être présentée, toutefois la rédaction n'a pas pu se faire comme prévu. Le 28 mars prochain, les membres du comité du projet éducatif doivent se réunir. Les deux parents qui participent à l'élaboration du projet éducatif sont invités à se présenter à cette rencontre, à réfléchir avec l'équipe-école pour bien cerner nos cibles.

L'objectif est d'adopter le projet éducatif d'ici la fin de l'année ou en début d'année scolaire de 2023-2024.

### **14) SCP**

Aujourd'hui s'est tenue une belle célébration à l'école. Les élèves ont pu vivre une journée d'activités dont une kermesse dans le gymnase, un spectacle dans la salle polyvalente et un parcours sportif à l'extérieur.

Les déplacements dans l'école sont à retravailler. Nous devons ramener un peu de discipline puisque les déplacements sont bruyants et agités. Il a été convenu de faire un plan de leçon pour tous les élèves vendredi prochain pour apprendre à bien se déplacer dans l'école.

Mme Isabelle Jean souligne toutefois une belle évolution depuis les cinq dernières années. Il est constaté moins de violence et l'intimidation à la baisse depuis que les TES font toutes sortes de programmes sur la sensibilisation et la prévention de la violence.

Les membres échangent entre eux sur l'avantage d'être une école SCP (soutien au comportement positif) pour plusieurs raisons, notamment pour favoriser le sentiment d'appartenance, par les interventions positives. Les élèves apprennent par l'exemple et

**Résolution #**

sont capables d'utiliser les bons mots. L'équipe constate des retombées positives et les élèves sont fiers de pouvoir vivre des activités récompensées.

**15) CAP évaluation**

Il s'agit d'un point d'information. La CAP en évaluation suit son cours. Les enseignants continuent d'être engagés, avec le soutien de deux conseillers pédagogiques qui les accompagnent ainsi que deux personnes de l'université.

De plus en plus, on voit des traces différentes d'apprentissage, c'est imagé différemment, sans que ça soit nécessairement toujours une tâche papier-crayon. Les parents sont donc informés presque en temps réel des apprentissages et progressions de leurs enfants.

Mme Isabelle Jean se dit satisfaite de voir que les parents sont partenaires de cette nouvelle façon d'évaluation. Elle prévoit annoncer ses couleurs à la rentrée scolaire sur la tendance à l'évaluation non chiffrée. Ce changement qu'on observe est très positif et plus facile pour bien nommer les compétences acquises et à atteindre.

Il est remarqué chez nos élèves une certaine diminution du stress de performance et une meilleure compréhension. Ainsi, on remarque moins de comparaison entre eux. Cette nouvelle façon d'évaluer se vit plus au primaire qu'au secondaire, ce qui tente à changer tranquillement.

**16) Projets universitaires**

Le 24 mars prochain, les membres du comité qui travaillent sur la collaboration familles-immigrantes feront vivre au personnel de l'école des ateliers avec différents outils sur les réflexions entre la collaboration avec nos familles immigrantes. Nous avons invité à cette présentation les responsables des ressources éducatives pour s'inspirer.

**17) Suivi Ville de Terrebonne**

Mme Marie-Pierre Côté annonce l'excellente nouvelle que le wifi est installé dans le gymnase.

Mme Isabelle Jean informe que le toit du gymnase coule encore et que des démarches ont été prises avec la Ville de Terrebonne à cet effet.

**18) Sujets d'information**

**Présidente**

En lien avec la demande de brigadier, Mme la présidente informe avoir transmis la communication à M. Jean-François Joly. À cet effet, M. Michaud aimerait avoir un

**Résolution #**

entretien avec elle, une date avait été convenue, mais en raison d'un empêchement, la rencontre n'a pas eu lieu. Depuis, elle n'a eu aucun retour.

Elle propose de souligner la semaine nationale de l'engagement parental qui se tiendra du 28 mai au 3 juin. Il est discuté de faire parvenir une résolution avant le 15 avril prochain à la Fédération des comités de parents. Les élèves pourraient préparer des cartes de remerciements pour nos bénévoles.

Mme Marie-Pierre Côté propose d'en discuter avec les élèves du conseil d'élèves pour connaître leurs suggestions d'activités à proposer. Elle nous fera un retour à la prochaine séance.

Il est proposé par Mme Karine Beauchemin d'émettre une résolution à la Fédération du comité de parents pour participer à la semaine nationale de l'engagement parental, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

**Représentant du comité de parents**

M. Yannick LaRue n'ayant pu se présenter aux rencontres, il n'y a pas d'information pour ce point.

**Enseignants**

Les bulletins ont été émis et certains parents ont été rencontrés à cet effet.

**Personnel de soutien**

Rien à ce point.

**Professionnel**

Les orthopédagogues sont au troisième tiers de l'année et rencontrent les enseignants pour connaître les besoins les plus criants. Mme Jacynthe Pichette tient à remercier les parents pour la richesse de collaboration.

L'équipe professionnelle sera présente à la journée du préaccueil pour accueillir les futurs nouveaux élèves le 1<sup>er</sup> juin prochain.

**Service de garde**

La sortie à la cabane à sucre des Sportifs a été très appréciée des élèves. Il est prévu le 5 mai prochain de faire vivre une autre sortie aux élèves si le transport le permet bien sûr.

**Direction**

Rien à ce point.

**CE/150323-04**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Résolution #

**19) Varia**

Ajout des points suivants à varia :

Vestiaire

Mme Nathalie Poitras demande si les élèves peuvent avoir accès à nouveau aux vestiaires pour se changer lors des cours d'éducation physique. Avec la pandémie, les vestiaires n'étaient plus accessibles pour des raisons sanitaires, mais avec les allègements sanitaires, elle demande la possibilité de les utiliser à nouveau.

Mme Isabelle Jean consultera les enseignants en éducation physique à ce sujet.

Toilettes

Il est nommé qu'il n'y a pas assez de poubelles pour les produits d'hygiène personnelles dans les toilettes des filles.

Mme Isabelle Jean fera faire l'installation de poubelles supplémentaires incessamment.

Parascolaire :

Il est questionné sur la possibilité d'avoir à nouveau des activités parascolaires en fin de journée à l'école.

En raison de la pénurie de main-d'œuvre, actuellement il n'est pas possible d'avoir des activités parascolaires.

**20) Date de la prochaine rencontre**

La prochaine séance se tiendra le 11 avril 2023 à 19h.

**21) Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Anne Pellerin propose la clôture de la séance à 20h41, laquelle proposition est appuyée par M. Dominic Duquette et adoptée à l'unanimité.

**CE/150323-05**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

---

Annie Cameron-Turgeon  
Présidente

---

Stéphanie Lacasse,  
Secrétaire